

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

## Pays de Montbéliard : **PRIORITÉ SANTÉ**



# EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,



© Simon Daval

Je tiens à vous adresser à vous et à vos proches tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et de solidarité pour cette année 2021. L'année 2020 a été très particulière et nous devons rester très vigilants face à cette crise sanitaire et économique qui touche

notre territoire. Pays de Montbéliard Agglomération s'attachera, en 2021, à poursuivre le plan de soutien qu'elle a engagé avec réactivité et adaptabilité pour répondre aux difficultés de ses habitants et des acteurs locaux particulièrement touchés par cette pandémie. Les mesures exceptionnelles prises par l'agglomération vous sont détaillées pages 4 et 5.

Ce magazine revient également sur les premières actions initiées dans le cadre de « Territoire d'Innovation », un projet porté par Pays de Montbéliard Agglomération et Grand Belfort afin d'accompagner également le Nord Franche-Comté dans sa mutation industrielle.

Plus que jamais l'agglomération est aux côtés de son territoire pour faire face à cette crise mais aussi pour favoriser son développement et répondre à ses besoins en appui des communes.

C'est ainsi que le dernier conseil de communauté a validé une prise de compétence en matière de santé (dossier de ce magazine) avec comme principal objectif améliorer l'offre de soins. Face à une pénurie de plus en plus importante de médecins, il est essentiel que l'agglomération puisse désormais coordonner les actions à l'échelle des 72 communes sans pour autant se substituer à celles-ci.

Travailler ensemble, développer des partenariats efficaces permettront de répondre à cette problématique. PMA a ainsi été en première ligne pour proposer une solution de santé adaptée aux besoins des habitants en soutenant le projet d'une nouvelle clinique. Spécialisé dans les soins de suite et de réadaptation, cet établissement ouvrira en mars prochain aux Gros Pierrons à Montbéliard.

Enfin, ce numéro hivernal annonce les travaux d'aménagement lancés en ce début d'année sur la ligne 3 d'évoLiTY qui offrira à terme la même qualité de service aux habitants que les trois premières lignes de transport à haut niveau de service. Parallèlement, l'agglomération poursuit dans le secteur Audincourt-Hérimoncourt la réalisation d'une piste cyclable qui devrait ravir les adeptes des déplacements en modes doux et en premier lieu, la nouvelle Présidente de l'association Vélocités, Odile Joannes, dont je vous invite à découvrir le portrait.

Charles Demouge

Président de Pays de Montbéliard Agglomération

# SOMMAIRE



© Jean-Philippe Bernard - Apollis

p. **04-05**

## L'ACTU DU MOMENT

Face à la crise sanitaire, Pays de Montbéliard Agglomération a engagé un plan de soutien général à l'économie, au sport et à la culture. Une aide bénéfique pour les acteurs du territoire.

### p. **06-07** - Le sujet en questions

Le grand projet Territoire d'Innovation pose les jalons de l'industrie du futur. Aujourd'hui, c'est déjà demain...

### p. **08-09** - En bref

### p. **10-11** - Interview

Savez-vous comment on croise Odile Joannes, la présidente de Vélocité Pays de Montbéliard ? A bicyclette bien sûr !



© Stéphanie Durbic

### p. **12-13** - Infographie

En dessin, la gestion des déchets devient beaucoup plus simple.

**MONA** est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent l'Agglomération : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechoux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Breitigny, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Danmarié-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschel-Chatel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaire, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier. Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandancourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



## p. 14-17 - DOSSIER

En décembre dernier, PMA a adopté la compétence santé afin d'améliorer l'offre de médecins sur son territoire. Une annonce qui intervient alors que la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard ouvrira en mars prochain.

## p. 18-19 Tempo

MONAgglo vous passe en revue quarante années de GEMAPI. Ou comment le regard a changé sur la lutte contre les crues.

## p. 20-21 - Focus

Les travaux de la ligne 3 du THNS, qui reliera Montbéliard - Mont Chevis à Hérimoncourt, débutent en ce mois de janvier.



## p. 22 - Fan de

La bataille de la Lizaine fait partie des grandes batailles de l'Histoire du Pays de Montbéliard. Replongez-vous 150 ans dans le passé.

## p. 23 - Tribunes

Retrouvez **MON** et toute l'actualité en ligne sur [www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

Directeur de la publication : Charles Demouge - Directrice de la communication, rédactrice en chef : Adeline Coquet - Rédaction : Alexis Beuscart - Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane - Impression : Estimprim - Photos : Marc Barral Baron - Alexis Beuscart - Samuel Coulon - Simon Daval - Stéphanie Durbic - Tim Platt - Jean-Philippe Putaud - Apollo 77 - Time Prod - **MONAgglo** : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25 208 Montbéliard Cedex - Téléphone : 03 81 31 88 88 - Courriel : [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) N° ISSN : 2494-5080 - MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Simon Daval.

## Le selfie

Pour ce numéro d'hiver, Victoria (à droite) et Othilie nous ont envoyé une photo de Vandoncourt où la Damassine rouvrira logiquement ses portes le samedi 6 février. Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) et gagnez un cadeau surprise !



## À VOIR SUR NOS RÉSEAUX !



En ce début 2021, il est encore l'heure de jeter un dernier coup d'œil sur une année 2020 bien particulière où l'Agglomération a poursuivi ses missions de services publics. La preuve en vidéo avec la rétrospective qui sera mise en ligne le 21 janvier. Et retrouvez aussi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les bons vœux de nouvelle année adressés par 21 personnalités du territoire.



YouTube " Pays de Montbéliard Agglomération "

# CRISE SANITAIRE :

## un soutien massif et total de PMA

Face à la pandémie de la covid-19 et aux périodes de confinement, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fait face sur tous les fronts. Que ce soit sur les volets économique, culturel ou sportif, la collectivité vient en aide à ses entreprises, ses structures partenaires et ses associations afin d'épauler son territoire durant cette crise sans précédent.

### L'aide au monde économique



**P**MA a joué sur différents leviers pour venir en aide à ses entreprises : sur le plan fiscal avec une exonération importante de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), sur l'aide au fonctionnement avec le dispositif ECHOP et l'aide à l'investissement par différents Fonds Régionaux des Territoires (FRT).

Au printemps, l'Agglomération avait rapidement réagi avec un premier plan de relance de plus de 2 M€ adopté en conseil communautaire le 7 mai dernier. Ce soutien s'est poursuivi et même accentué avec le second confinement. Ainsi, l'aide exceptionnelle aux loyers ECHOP (Ecllosion de Commerce Hébergé à Objectif Pérenne) a été octroyée en novembre dernier pour tous les demandeurs déjà soutenus lors du premier confinement. Aussi, afin de

soutenir et d'accompagner les entreprises en grande difficulté, PMA est intervenue en délégation de la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Pacte Régional avec les territoires pour l'économie de proximité. Dans ce cadre, le Fonds Régional des Territoires, alimenté par l'Agglomération et la Région, intervient en subvention pour des projets d'investissement des Très Petites Entreprises (TPE) et dorénavant en aide à la trésorerie. Enfin, la collectivité a multiplié ses efforts pour soutenir les commerçants de proximité, entreprises et artisans, notamment à travers une campagne de communication en lien avec des plateformes internet développées localement ([jaidemecommerçants.fr](http://jaidemecommerçants.fr) et [moncomptoirlocal.fr](http://moncomptoirlocal.fr)) incitant à consommer local. ■



#### EN CHIFFRES (au 15/12/2020)

**271** entreprises aidées dans le cadre d'ECHOP pour 323 000 € déployés  
**62** entreprises aidées dans le cadre du FRT pour 310 000 € déployés  
**232 000 €** d'exonération de CFE

#### + EN VIDÉO



Retrouvez notre reportage sur l'aide aux commerçants sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ».



#### LE MOT DE DIDIER KLEIN, Vice-Président en charge du Développement économique



« PMA a su mobiliser différents leviers pour soutenir son tissu économique, qu'il s'agisse de l'aide aux loyers à l'appui financier pour aider à l'investissement ou encore le soutien à l'organisation d'actions de promotion. S'y est ajoutée récemment une aide à la trésorerie pour les entreprises dont

le chiffre d'affaire s'est écroulé à cause de la covid-19. En additionnant à tous ces montants l'aide aux loyers mise en place rapidement pour tous les locataires industriels de PMA – à savoir la pépinière d'entreprise, aux hôtels d'entreprises et dans les bâtiments industriels du territoire gérés par PMA ou la SEM-PMIE – l'aide totale aux acteurs économiques sur notre territoire dépasse les 3,5 M€. » ■

## L'aide au monde sportif

**E**n fin d'année dernière, l'Agglomération a décidé de venir en aide à titre exceptionnel à l'ensemble des clubs de son territoire, affiliés à une fédération agréée par le Ministère des Sports, présentant un budget annuel supérieur à 10 000 € et faisant état d'un déficit exceptionnel d'exploitation. Ce déficit, ne pouvant être amorti par des fonds propres suffisants, mettait en péril la pérennité immédiate du club. Ce fonds de soutien vise ainsi à secourir les acteurs

les plus fragiles de l'écosystème sportif local dans le but de préserver la plus grande diversité de disciplines sportives et d'offrir de pratiques sur le Pays de Montbéliard. ■



### EN CHIFFRES

**29** clubs aidés au titre d'un fonds de soutien exceptionnel  
**108 000 €** déployés



© Simon Deval



### LE MOT DE JEAN ANDRÉ,

Vice-Président en charge de la Politique de la ville et de la Politique sportive



« C'est à travers le sport et la culture qu'on arrive à maintenir les valeurs de la République. C'est aussi dans ces structures associatives que l'enfant apprend le respect, le maintien, la reconnaissance. Le sport permet aux jeunes de trouver

un équilibre dans la vie. Avec cette aide exceptionnelle déployée dans le cadre de la crise sanitaire, PMA met en valeur ces structures et tout ce qui gravite autour : ce lien associatif, leur sens du collectif, leurs bénévoles. L'aide ainsi proposée au monde sportif consolide le lien qui unit la collectivité et ses structures associatives. » ■

## L'aide au monde culturel

**P**MA est venue en appui au monde et aux acteurs de la culture durement touchés par l'impossibilité d'organiser des représentations ou leurs animations annuelles. Deux structures, "À la lueur des contes" et la "Compagnie Gakokoé", ont ainsi touché respectivement 13 000 € et 10 000 € d'aides compte tenu de la nature de leurs activités et de leurs structurations durement pénalisées par le confinement. La MJC Centre

Images et le CRAC ont également été soutenus. L'Agglomération a aussi débloqué une aide de 15 000 € pour neuf écoles de musique du Pays de Montbéliard. ■



### EN CHIFFRES

**13** structures aidées au titre d'un fonds de soutien exceptionnel  
**53 000 €** déployés



© Tim Platt



### LE MOT D'ALEXANDRE GAUTHIER, Vice-Président en charge de la Politique culturelle et patrimoine historique



« L'aide au monde culturel peut être considérée comme pendante de l'aide au monde économique car la culture génère des activités non négligeables et contribue au dynamisme du territoire. Il était donc important que PMA le soutienne et l'Agglomération a tenu son rôle en maintenant

ses budgets dédiés à la culture. Ainsi, il a été demandé à ce que ces budgets ne diminuent pas en 2021. Par ailleurs, en avril dernier, un collectif culturel s'est créé et a fait parvenir à PMA un certain nombre de demandes que l'Agglomération a suivi. PMA a donc accompagné les structures culturelles et continuera à le faire afin qu'elles ressortent plus fortes de la crise. » ■

# Territoire D'INNOVATION

Le 13 septembre 2019, le projet « Transformation d'un Territoire Industriel » porté par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), chef de file, et le Grand Belfort était désigné lauréat de l'appel à projet national « Territoires d'Innovation » (TI).

Un an après, les premières actions entrent dans le concret...

## Historique



Dès 2017, PMA réunit les partenaires (institutions comme le Grand Belfort, universités comme l'UTBM, entreprises comme PSA ou Alstom) pour participer à l'appel à manifestation d'intérêt sur le projet « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » - devenu par la suite « Territoires d'Innovation » - lancé par le Commissariat général à l'investissement et la Caisse des Dépôts. À la clef, des millions d'euros de subventions de l'Etat pour engager le Nord Franche-Comté vers des mutations d'ampleur. Le 5 juillet 2019, une délégation du territoire, conduite par le Président de PMA Charles Demouge, présente le projet au siège de la Caisse des Dépôts (*photo ci-dessus*), à Paris. Deux mois plus tard, PMA et son consortium d'acteurs font partie des 24 lauréats au niveau national de cet appel à projet. ■

## Objectif



Le projet « Transformation d'un Territoire Industriel » est un ensemble d'actions visant à accompagner le territoire dans sa nécessaire mutation pour faire face aux défis de la révolution industrielle en cours. Il s'agit d'accompagner le tissu économique du territoire vers l'industrie 4.0, convergence du monde virtuel (notamment la conception numérique) avec les produits et objets du monde réel. Il encourage aussi le développement de la filière hydrogène avec, par exemple, la création de l'Institut national du stockage hydrogène (ISTHY) à Belfort. Le projet a aussi pour ambition de former la population aux nouvelles technologies avec la mise en place d'un Fab Lab et d'un Mattern Lab. Il englobe donc tous les citoyens mais a surtout vocation à garantir une industrie forte, prête à mener de front les défis de la transition énergétique d'un monde de plus en plus décarbonné. ■

## e-PERI&SCHOOL



e-PERI&SCHOOL est l'une des premières actions concrètes du projet TI qui cherche à associer l'ensemble des citoyens à la transformation du territoire. Dans sa stratégie d'acculturation des jeunes publics au numérique, des ateliers scolaires et périscolaires sont mis en place à destination des élèves des classes de CP à CM2 de PMA et du Grand Belfort afin de susciter en eux la culture de l'innovation et la logique numérique. e-PERI&SCHOOL, expérimenté il y a trois ans à Badevel, se développe depuis la rentrée 2020 avec l'appui de Numerica dans les écoles et périscolaires du Pays de Montbéliard (comme ici à Villars-sous-Dampjoux, *photo ci-dessus*). Ces ateliers consistent en la mise en œuvre par les élèves de projets scolaires ou périscolaires, via des objets connectés, et la réalisation de supports de construction à l'aide d'imprimantes 3D. ■

## Mattern Lab



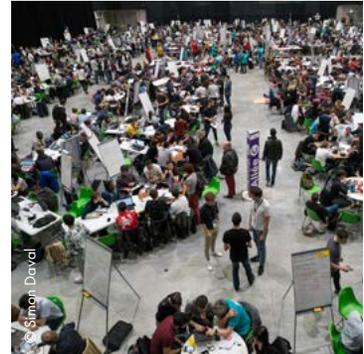
Autre action de Territoire d'Innovation sur le Pays de Montbéliard : l'ouverture au second semestre 2021 du Mattern Lab dans un ancien atelier PSA. Du nom d'Ernest Mattern – père de l'organisation industrielle du site – cet espace créera un écosystème autour du process industriel 4.0 pour le grand public comme pour les professionnels. Porté par quelques entreprises de la région dont PSA, le Mattern Lab réunira acteurs de la formation comme l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), l'Université, le Campus des métiers Mobicampus, les acteurs de l'accompagnement des startups et les acteurs du monde des entreprises. Doté d'un Fablab et d'une future ligne digitalisée, le Mattern Lab se veut un lieu de rencontre et d'animation. ■

## Living Lab



L'industrie 4.0 aura pour conséquence de réduire la taille des usines et ainsi libérer de nombreux espaces bien souvent pollués. Une des actions de TI consiste à redonner de nouveaux usages aux friches industrielles qui émaillent le nord Franche-Comté. PMA pilote ainsi un projet de Living Lab dont la construction débutera cette année sur une partie de la friche des anciennes usines Burgess Norton, à Vieux-Charmont. Ce « laboratoire vivant » sera dédié à la gestion des pollutions par les plantes, appelée également phytomanagement. Véritable annexe scientifique du laboratoire Chrono-environnement de l'Université Bourgogne Franche-Comté, le Living Lab participera, aux côtés du Pavillon des sciences, à réhabiliter cette friche industrielle pour faire place à un lieu ouvert de recherche, d'animation scientifique et ludique. ■

## À venir...



2021 verra donc le Pays de Montbéliard entrer de plain-pied dans le projet. Une première conférence annuelle territoriale de TI devrait avoir lieu en juin prochain. L'ensemble du dispositif sera présenté aux habitants afin de les associer aux transformations à venir. Également au programme cette année : un Crunch Time (photo ci-dessus) étendu à un public plus large. Cet événement organisé par l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard mobilise d'habitude des milliers d'étudiants sur des problématiques industrielles concrètes. Enfin, le groupe Faurecia a inauguré le 6 octobre dernier son centre d'expertise mondiale sur les réservoirs à hydrogène à Bavans. Un investissement massif dans les technologies pour véhicules électriques à batteries et à pile à combustible qui permettra de donner lieu à une forte activité hydrogène en 2021. ■



Toutes les informations : [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr), rubrique Territoire d'Innovation.



Retrouvez en février nos vidéos sur [e-perischool](#) et le [Living Lab](#) sur notre chaîne YouTube « [Pays de Montbéliard Agglomération](#) »

## Cœur paysan : le drive avant l'ouverture

Dans l'attente de l'ouverture effective du magasin Cœur paysan à Sochaux, au printemps, la trentaine de producteurs locaux réunis dans la société dispose d'un drive depuis la fin d'année dernière.

En raison de la situation sanitaire, la pose de la première pierre du futur magasin a été annulée, le 29 octobre dernier. Qu'à cela ne tienne, les producteurs locaux n'ont pas attendu pour déjà proposer leurs produits au plus grand nombre. Un local temporaire, sis 6 avenue du

général Leclerc à Sochaux (photo ci-dessus) permet de collecter les victuailles préalablement commandées en ligne. Un concept qui a évidemment fait florès durant la récente période de confinement. Pour rappel, le projet de magasin Cœur Paysan est une des manifestations concrètes du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Pays de Montbéliard Agglomération et la collectivité participe au financement de la construction du futur commerce. ■



[sochaux.coeur-paysan.com](http://sochaux.coeur-paysan.com)

## Lancement de l'enquête publique du SCoT



À quoi ressemblera le Pays de Montbéliard dans vingt ans ? S'il est impossible de le lire dans une boule de cristal, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) permet déjà d'en esquisser quelques contours.

Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe un projet stratégique partagé par les 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) pour le développement de son territoire. Il définit ainsi, par exemple, des objectifs en termes de déplacements, de localisation d'équipements ou de zones d'activités en

cohérence avec l'ensemble des politiques publiques portées par PMA, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Suite à son adoption en conseil communautaire fin 2019, le SCoT doit désormais être présenté au grand public en ce début d'année au cours de l'enquête publique. Rendez-vous donc au siège de l'Agglomération, à partir du mois de février, pour une exposition et la présentation du document final sur lequel tous les habitants sont conviés à émettre leurs avis. ■

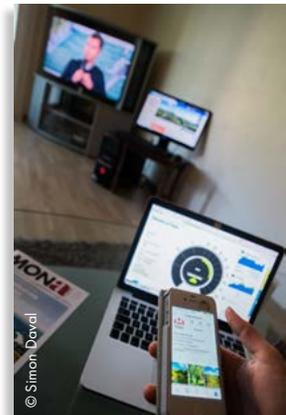


[agallo-montbeliard.fr](http://agallo-montbeliard.fr), onglet SCoT Nord Doubs

## La fibre optique arrive

Depuis 2017, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) déploie le très haut débit sur l'ensemble de son territoire. A l'horizon fin 2022, les 72 communes seront toutes connectées à la fibre optique.

Pour les 29 communes de l'ancien PMA, l'opérateur historique Orange et ses sous-traitants continuent d'installer la fibre optique chez les habitants. En ce qui concerne les 43 communes péri-urbaines, c'est le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit (SMIX), pour lequel PMA a accordé une subvention d'équipement



de 3,5 M€, qui est en charge du déploiement du FFTH (fibre optique jusqu'à l'abonné). Les travaux vont débuter cette année sur ces communes pour une complétude totale fin 2022. ■

## Profitez du service **Efflogis** !

Depuis l'an dernier, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) promeut les rénovations performantes de type Bâtiment Basse Consommation (BBC) avec le service « Efflogis Maison Individuelle avec PMA ».

2021 voit les aides financières, à la fois pour l'accompagnement et la réalisation des travaux, se renforcer. Profitez-en ! Rénover son habitat et ainsi faire de substantielles économies d'énergies, tout en faisant un bon geste pour l'environnement, devient plus facile avec le nouveau service Efflogis. Ce dispositif est le seul à vous accompagner de A à Z et en toute confiance, y compris dans la phase travaux, tout au long de votre rénovation BBC. Pour les foyers très modestes, l'aide ainsi apportée se rapproche même d'une prise en charge à 100% des frais à engager. ■



[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr), onglet habitat / service **Efflogis**

Contact et prise de RDV : **03 81 31 87 10**  
ou [efflogis@agglo-montbeliard.fr](mailto:efflogis@agglo-montbeliard.fr)

## Premier anniversaire pour les **gardes communautaires**

Le service mutualisé des gardes nature communautaires de Pays de Montbéliard Agglomération a fêté, en fin d'année dernière, son premier anniversaire. En quelques mois, il est devenu une aide de premier ordre pour les maires de la cinquantaine de communes adhérentes.

En un an, plus des deux tiers des communes de PMA ont adhéré à ce nouveau service, preuve que sa mise en place était une réelle attente des maires. Les gardes champêtres interviennent en effet, pour le compte de ces derniers, sur de nombreuses missions. Parmi les principales : la lutte contre les dépôts sauvages, la prévention des troubles à

l'ordre public, la surveillance des aires de jeux et des équipements sportifs, l'application des règlements de police municipale ou encore la gestion des animaux errants. En 2020, ces sept agents de PMA ont effectué plus de



2 500 passages dans les communes (soit, en moyenne, une par semaine minimum) et ont comptabilisé plus de 1 200 interventions. ■



[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr), onglet services à la population / gardes nature



**YouTube** : notre reportage sur [les gardes nature à voir sur notre chaîne « Pays de Montbéliard Agglomération »](#).



## Les brèves du Conseil

### Adoption du PLH

Le conseil de communauté du 17 décembre dernier a vu l'approbation définitive du Programme Local de l'Habitat pour une mise en œuvre sur la période 2021-2026. Ce PLH va concourir à adapter l'offre de logement à l'ensemble des besoins des ménages et à l'équilibre territorial. Il permet d'engager 11 M € d'investissements en faveur aussi bien des propriétaires privés, des bailleurs sociaux que des communes avec, pour priorités, la remise en attractivité du parc ancien et sa transition environnementale.

### Prévention de la délinquance

Face aux problématiques d'incivilités, de phénomènes de violences urbaines et de délinquance, Pays de Montbéliard Agglomération renforce sa stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance (SISPD). Le conseil du 17 décembre s'est prononcé en faveur du recrutement d'un coordonnateur dédié au sein des services de l'Agglomération.

### Tarification incitative

La gestion des déchets a été au programme du Conseil des maires du 10 décembre dernier, organisé en visioconférence. Les élus communautaires poursuivent leur réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative et un mode de collecte généralisé sur les 72 communes. Rappelons que cette tarification, qui vise à faire diminuer le tonnage d'ordures ménagères présent dans les bacs, est déjà effective pour les habitants de l'ancienne Communauté de communes des 3 Cantons. ■



*« Le vélo, c'est économique !  
L'entretien, c'est 100 euros au grand maximum par an.  
Une voiture, c'est 6 000 ! »*

# ODILE JOANNES,

## la petite reine

Elle a pris en 2020 la présidence de l'association Vélocité Pays de Montbéliard comme elle empoigne le guidon de sa « petite reine ». Nous avons pris la roue d'Odile Joannes...

### **P**ouvez-vous nous présenter Vélocité Pays de Montbéliard ?

L'association a été créée en 1998 et défend la cause des cyclistes en sollicitant la mise en place d'aménagements en vue d'améliorer la sécurité de la circulation et le stationnement des vélos. Nous faisons surtout la promotion du vélo urbain sachant que 65% des déplacements en ville font moins de 5 km. Et en vélo, 5 km, ça prend quinze minutes.

### *Au pays de l'auto, est-ce facile de circuler en vélo ?*

Il ne faut pas opposer automobilistes et cyclistes, chacun peut avoir sa place. Beaucoup de cyclistes disposent d'un véhicule, moi la première ! La voiture est utile mais il faut l'utiliser à bon escient, quand on a une grande famille ou pour aller faire de gros achats. Cela n'est pas une question de distance et, sur ce point, le vélo électrique peut très bien compenser l'auto.

### *Comment estimez-vous les liens entre l'association et PMA ?*

PMA s'occupe des liaisons cyclistes interurbaines et, sur ce point-là, nous sommes bien loties sur le territoire même s'il manque des liaisons comme Dung/Allondans, Dasle/Vandoncourt, Audincourt/Seloncourt et Pont-de-Roide-Vermondans /Mathay. PMA a compris que le vélo ne se limitait pas qu'au loisir. D'ailleurs, les 17 compteurs vélo installés par l'Agglomération sur le territoire ont comptabilisé, en 2019, plus d'un million de passages.



### LE SOUTIEN DE PMA

Pays de Montbéliard Agglomération établit avec Vélocité Pays de Montbéliard une convention d'objectifs et de moyens, avec une subvention de 3 500 € par an. En cela, l'association organise un certain nombre d'actions – comme la Fête du vélo, le challenge « Au boulot à vélo » ou encore des visites guidées patrimoniales (lire également page 22) – visant à promouvoir la pratique de la bicyclette dans le territoire. ■



[aggllo-montbeliard.fr](http://aggllo-montbeliard.fr) / Déplacements / A vélo

### *Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?*

Nous avons un beau réseau cyclable mais encore faut-il que toutes les rues y soient raccordées. Et cela ne dépend pas uniquement de PMA mais des municipalités. Des villes comme Audincourt sont bien loties et d'autres - comme Voujeaucourt, Étupes, Bethoncourt, Montbéliard ou Grand-Charmont - ont la volonté de faire des efforts et sollicitent notre avis. L'objectif serait de rejoindre ce beau tissu interurbain depuis son domicile.

### *Quels sont vos projets ?*

De même que nous organisons le challenge « Au boulot à vélo », nous aimerions organiser « Campus à vélo » avec les étudiants, peut-être en mars/avril, et « À l'école en vélo » en juin. Et pourquoi ne pas imaginer une action avec les commerçants avec des journées « Vélo de courses » ? Nous pouvons tous faire quelque chose !

### *D'où vous vient cette passion du vélo ?*

Je me dis que ça fait du bien de rouler. On gagne du temps, c'est bon pour la santé et ça libère l'esprit. Je suis un peu écolo et donc attentive à la qualité de l'air. Et puis, c'est économique ! L'entretien d'un vélo, c'est 100 euros au grand maximum par an. Une voiture c'est 6 000 euros. Nous partons du principe qu'un vélo peut remplacer la deuxième voiture du foyer. Si on pouvait enlever une voiture sur deux, ça ne serait pas mal ! ■



### ODILE JOANNES

Née le 2 août 1957 à Remiremont (88).

Habite à Bethoncourt.

Retraitée dans le domaine juridique.

4 000 km à vélo par an.

Adhérente de Vélocité depuis « une bonne quinzaine d'année ». L'association, dont l'atelier vélo se trouve au 49 rue de Belfort à Montbéliard, compte aujourd'hui 228 adhérents.

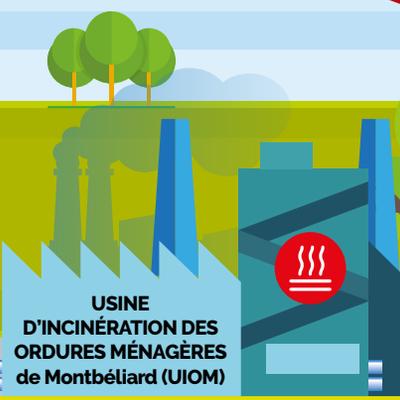


[velocite-pm.jimdofree.com](http://velocite-pm.jimdofree.com)



# À CHAQUE DÉCHET SA SOLUTION

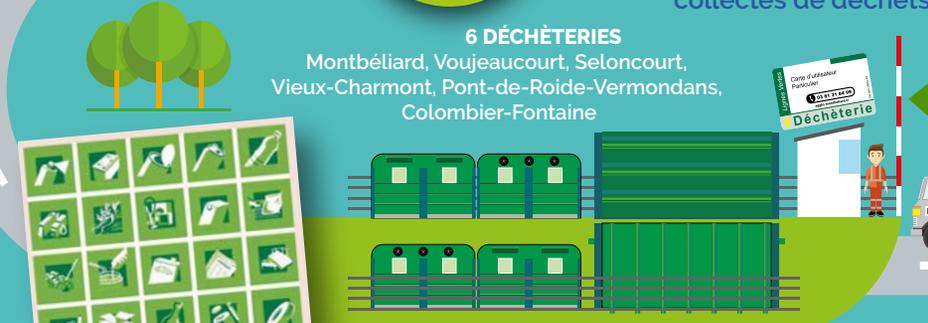
## Les 9 familles de déchets



Avec 2 fours de 4 tonnes/heure, l'usine permet de chauffer le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard



Le nettoyage des points recyclage est assuré par les services municipaux.



Ampoules, batteries, bois, cartons, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, produits toxiques, radiographies.

*La 2<sup>e</sup> vie des déchets recyclables*

27 bouteilles en plastique	=	1 pull polaire
11 bouteilles de lait	=	1 arrosoir
9 boîtes de conserve	=	1 boule de pétanque



# INFOGRAPHIE

En plus de la compétence collecte, Pays de Montbéliard Agglomération gère également le traitement des déchets des ménages de ses 72 communes. Plus de 92 000 tonnes sont traitées par l'Agglomération tous les ans pour améliorer notre cadre de vie. Cet enjeu majeur doit aussi faire l'objet d'une prise de conscience de chacun au quotidien afin de jeter moins et trier plus. Rappel des bons usages en images.

Les jours de collecte des ordures ménagères et des encombrants sont à retrouver par commune sur votre calendrier téléchargeable sur [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)



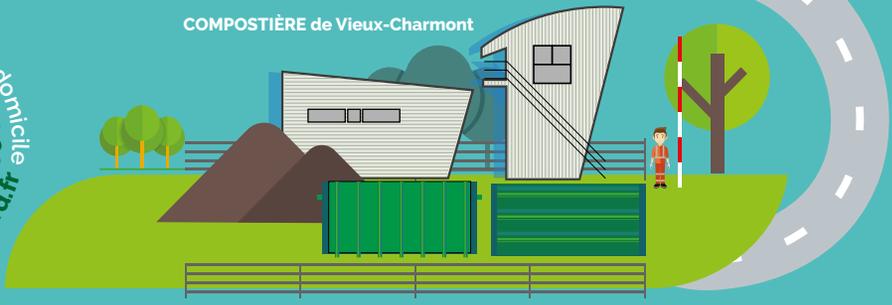
Les ordures ménagères doivent être mises dans des **sacs fermés** et placées dans les bacs. **Les sacs au sol ne sont pas ramassés.**



Je veille à sortir mon bac **avant 5h du matin** ou dès **la veille au soir**. Une fois la collecte effectuée, je le rentre.



1. Je les rapporte en déchèterie  
 2. ou je réserve une collecte à domicile pour réserver **03 81 31 84 99** ou [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)



Une question ? J'appelle le **03 81 31 84 99** ou je me rends sur [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)

## LA COLLECTE DES DÉCHETS EN CHIFFRES

**134** agents de PMA travaillent à la Direction de la collecte et traitement des déchets

**32 920** tonnes d'OM collectées en 2019

**8,44 €** : le gain généré par le dépôt, le tri et le recyclage de 1000 bouteilles plastiques en point recyclage, au lieu d'un **coût de 9 € TTC** pour les collecter et les incinérer.

**9 425** tonnes de déchets recyclables collectées (2019) dans les 237 points recyclage

**12,65 M€** TTC pour 2019 : Le coût aidé du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

**30 939** tonnes de déchets collectés en déchèteries (2019)



## L'Agglomération donne **PRIORITÉ À LA SANTÉ**

Le 17 décembre dernier, le Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération a entériné la prise de compétence santé. Loin de se résigner à voir le territoire devenir un désert médical, la collectivité ambitionne ainsi d'améliorer son attractivité afin de garantir une offre de santé satisfaisante à ses habitants.

C'est à un travail de longue haleine que s'est attelé le groupe de travail santé, mis en place à l'Agglomération il y a deux ans, sous la houlette de Renaud Fouché (*lire interview page suivante*). Un collectif composé d'élus communautaires et de professionnels de la santé ayant un objectif en tête : lutter contre la désertification médicale du Pays de Montbéliard.

Après la réflexion, place à l'action. Conscient du constat alarmant du territoire et de la pénurie actuelle de médecins, ce groupe de travail – accompagné par le cabinet de conseil Acsantis, spécialisé dans le secteur sanitaire et médico-social – a élaboré une feuille de route autour de trois axes stratégiques :

**1.** Encourager et accompagner la mise en place de structures regroupées. À l'instar de la maison de santé de Montenois, les nouveaux praticiens recherchent à travailler en groupe. PMA pourrait ainsi accompagner le déploiement de telles structures et renforcer les liens entre les professionnels de santé.

**2.** Développer l'attractivité du territoire à destination des professions de santé. Il s'agit de permettre une bonne installation des praticiens dans l'Agglomération en veillant à leur équilibre professionnel, social et familial. Parmi les idées : développer le compagnonnage entre médecins

généralistes à travers notamment des maîtrises de stage ou encore créer une Maison des médecins avec une capacité de formation voire d'hébergement de jeunes médecins.

**3.** Structurer la prise en charge des soins non programmés. Le but est d'alléger la charge de travail des médecins.

Forte de cette feuille de route, Pays de Montbéliard Agglomération s'est dotée d'une compétence santé afin d'agir face à une situation préoccupante. ■



### **BIENTÔT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ**

Pays de Montbéliard Agglomération avait prévu de tenir, l'an dernier, une grande réunion réunissant de nombreux professionnels de la santé – dont les médecins – afin de partager sa stratégie et de l'enrichir de leurs propositions. Pour cause de pandémie et de confinement, ces états généraux ont été reportés à cette année.

## « Nous sommes dans une situation de pénurie de médecins »

**C**hef de service de cardiologie à l'Hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans, Renaud Fouché est également adjoint à la santé à la municipalité d'Audincourt et Vice-Président en charge de la politique de santé à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).

### *Quel est votre avis de professionnel de santé et d'élu sur la situation du Pays de Montbéliard ?*

Nous sommes dans une situation extrêmement tendue sur le plan des effectifs, que ce soit en matière de médecine générale comme pour les spécialités. Là où la densité nationale est de 105 médecins généralistes pour 100 000 habitants, nous en sommes à 89 dans



le Nord Franche-Comté. Surtout, à l'échelle de PMA, 42% des médecins ont plus de 60 ans. Cela signifie que nous sommes dans une situation de pénurie de médecins et cela devrait être encore plus dramatique dans les années à venir. Et, du fait de cette pénurie, un mécanisme de mise en concurrence entre communes s'opère avec un soutien financier proposé

à l'installation de jeunes médecins. Cela crée une inégalité entre les petites et les grosses communes.

### *L'image du vieux médecin de famille est-elle en train de disparaître ?*

Il faut savoir que les habitudes des professionnels de la médecine ont évolué. Les jeunes veulent travailler en groupe, avoir des horaires plus flexibles qu'auparavant, et bénéficier de moyens de communication des plus modernes. Aussi, dans l'exercice de leurs fonctions, la charge administrative est étouffante. Les jeunes aimeraient en être libérés, soit encore une fois dans le cadre d'un travail de groupe, ou bien dans le cadre du salariat.

### *Quelles solutions sont alors possibles ?*

Dans ce contexte, il est clair qu'on ne va pas remplacer les médecins généralistes poste pour poste. Il faut envisager des structures regroupées, éventuellement sur différentes communes pour répondre à notre problématique de soins. D'où l'idée de cette prise de compétence de PMA. Il faut harmoniser notre politique d'offre de soins en accompagnant les communes dans leur recrutement de médecins. L'idée est d'avoir cette compétence additionnelle, avec les communes. Les recrutements doivent s'envisager au niveau des municipalités et PMA est là pour les accompagner. ■

## L'Agglo déjà au chevet d'une politique de santé...

**S**ans en avoir la compétence jusqu'en décembre dernier, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) s'était déjà investie ces dernières années dans la politique de santé de son territoire.

**Avec la SEM-PMIE :** En plus de l'investissement réalisé dans le cadre de la clinique du Pays de Montbéliard (*lire pages suivantes*), PMA et son bras immobilier la Société d'Economie Mixte Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (SEM-PMIE) ont



contribué en 2018 à la création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Colombier-Fontaine.

**Avec l'IFMS :** En novembre 2015, PMA signait avec la Région la convention de projet de construction d'un Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) unique sur le Nord Franche-Comté. L'établissement, ouvert à la rentrée 2019 (*photo ci-contre*), accueille chaque année 700 étudiants en formation aux métiers d'infirmiers, d'aides-soignants et de masseurs-kinésithérapeutes.

**Avec le Pôle métropolitain :** Le Pôle – composé de 5 établissements publics de coopération intercommunale dont PMA – porte avec l'Agence Régionale de Santé le projet d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur le Nord Franche-Comté. Parmi les axes de travail : la prévention, la santé environnementale, les parcours de santé et l'amélioration de l'accès aux soins. ■



## La nouvelle clinique ouvre dans deux mois

Il est attendu par les habitants du Pays de Montbéliard, et même au-delà, depuis la fermeture de la clinique des Portes du Jura fin 2015. L'établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) du groupe Noalys ouvrira, en mars prochain, sur la zone des Gros-Pierrons. Visite guidée en avant-première...

**S**es deux ailes forment, vu du ciel, un H comme hôpital. Mais ne vous méprenez pas, la clinique du Pays de Montbéliard est bien un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) comme l'explique le directeur Aurélien Heeder (*lire interview*). Sa coloration cuivrée, « la même couleur que les toits comtois », ne manquera d'ailleurs pas de vous ravir la rétine. Au rez-de-chaussée, une fois l'entrée franchie (*photo ci-dessus*), s'ouvrent les parties techniques et administratives, le restaurant collectif, mais également les cabinets de consultation. « On y trouvera des médecins et professions paramédicales. Ces locaux seront proposés à ces professionnels souhaitant s'installer dans le Pays de Montbéliard avec la possibilité d'un travail en collectif, de disposer des ressources nécessaires et de demander, si besoin, l'avis médical de leurs confrères. »

Plus loin se situent la balnéothérapie de 8 mètres sur 4 (*photo de gauche*) puis le plateau technique de rééducation. La grande salle de réadaptation de 300 m<sup>2</sup> sera équipée de vélos de rééducation, vélos elliptiques, tapis marche, barres parallèles, etc. En somme, tout l'équipement sportif nécessaire pour travailler efficacement avec un ergothérapeute, un kinésithérapeute ou un professeur d'activités physiques adaptées. Les baies vitrées sont omniprésentes et le patient aura notamment vue sur la fromagerie du Pied-des-Gouttes.

### De drôles d'arbres

L'étage comprend les chambres pour les hospitalisations complètes ainsi que quatre salons pour recevoir la famille ou échanger entre patients. De drôles d'arbres poussent dans les chambres (*photo ci-dessous*). Ils ren-

ferment les branchements électriques et donnent un décor assez inhabituel mais cependant sympathique pour un cadre hospitalier. Les sanitaires comprennent douche à l'italienne, lavabo plan vasque, sol antidérapant et sèche-serviette, comme à l'hôtel. Les chambres, de plus de 25 m<sup>2</sup>, offrent une surface plus importante que celles des autres établissements environnants.

Toutes les chambres disposent d'un balcon. Elles offrent une vue sur l'arrière de la clinique et, principalement, le « rond de réadaptation » (*photo ci-dessous*) qui participe au travail du patient dans ses mouvements. Un sentier de promenade longe le jardin pour monter au loin à l'étage R+1. Quand les plantations seront faites et que les fleurs pousseront, l'ensemble offrira un cadre des plus paisibles... Comme à la maison ! ■



## « Que le patient puisse être accueilli comme à la maison »



### TROIS QUESTIONS À AURÉLIEN HEEDER,

Directeur de la clinique du Pays de Montbéliard.

#### Quel est votre parcours ?

Je suis originaire de Belfort. Après un BTS Assistance Technique Ingénieur au Lycée Jules Viette de Montbéliard, j'ai passé trois années à La Rochelle où j'ai obtenu un Master Grande Ecole à l'Ecole Supérieure de Commerce. Par la suite, j'ai rejoint le monde de la santé, tout d'abord au CHU de Dijon puis dans les cliniques de Besançon et Dole où j'étais en charge de la gestion administrative et financière des établissements. En juin dernier, j'ai rejoint la construction de la clinique du Pays de Montbéliard qui m'a permis de renouer avec mes origines.

#### En quoi la clinique du Pays de Montbéliard est-elle à la pointe de la modernité ?

Un établissement de Soins de Suite a pour vocation de permettre au patient de retrouver son autonomie dans le but d'un retour à domicile ou vers son établissement d'hébergement. Il nous a donc paru important de tout mettre en œuvre pour qu'il puisse être accueilli ici « comme à la maison ». Notre clinique sera innovante pour différentes raisons. Les appels malades filaires traditionnels sont remplacés par des bracelets connectés, permettant au patient géolocalisé de faire appel à l'équipe soignante où qu'il se trouve dans l'établissement. Notre plateau



technique de réadaptation sera équipé de matériels novateurs avec, par exemple, des tapis de marche connectés. Aussi, le suivi du patient s'effectuera intégralement dans un dossier informatisé, renseigné par l'ensemble des intervenants.

#### La crise sanitaire sévissant toujours, la clinique peut-elle s'inscrire dans la stratégie globale de lutte contre la pandémie ?

Notre établissement prendra part à la stratégie de lutte. Il s'agit notamment de prévenir en menant des actions de communication à destination de nos patients, des professionnels de la clinique et également de la population. Nous utiliserons nos

capacités d'accueil afin de prendre en charge les patients, Covid ou non, et ainsi libérer des lits dans les structures en amont. Aussi, nous informerons la population à l'aide des ressources mises en place par le groupe Noalys, comme la mise en place de cellules de test Covid-19 ou de la plateforme #AlloAvisMédical. ■



Retrouvez notre vidéo sur la clinique sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ».



Reportage photo : Simon Daval



### EN CHIFFRES

**5 000 m<sup>2</sup>** de superficie totale du bâtiment  
**7 cabinets** de consultation  
**70 employés** en pleine activité  
**60 patients** accueillis en hospitalisation complète (40 en hospitalisation de jour) soit 100 patients.  
**55 chambres** : 50 particulières + 5 chambres doubles.



### L'APPORT DE PMA

Pays de Montbéliard Agglomération est un partenaire de premier plan pour le groupe Noalys depuis le début du projet de nouvelle clinique en 2016. L'Agglomération est en effet partie prenante de l'investissement global de dix millions d'euros. À travers la SEM-PMIE, PMA a abondé la SAS Immobilière Clinique du Pays de Montbéliard à hauteur d'un million d'euros.

# De la protection contre les crues à LA GEMAPI

Pendant longtemps, lutter contre les crues était synonyme d'endiguement des cours d'eau. À cette politique de domination de la nature a succédé une considération accrue des zones naturelles par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), notamment depuis la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Retour sur une évolution bénéfique, aussi bien pour les habitants que pour l'environnement.

1970

1976

Prise de compétence « Lutte contre les crues » par le District Urbain du Pays de Montbéliard (DUPM). La collectivité intervient alors dans les communes au coup par coup en fonction des inondations et sans considération écologique, à l'instar de construction de digues à Vieux-Charmont (élargissement du lit de la Savoureuse en 1976), Arbouans (élargissement du lit du Doubs, 1977) ou encore Sainte-Suzanne (1989). ■

1990

15 février 1990

Sous l'effet conjugué du redoux (provoquant la fonte des neiges du Ballon d'Alsace et du Jura) et de pluies torrentielles, la Savoureuse, la Lizaine, l'Allan et le Doubs sortent de leurs lits, envahissant les villes et le site PSA. Cette catastrophe est le point de départ d'une réflexion globale du DUPM et donne un nouvel élan aux travaux d'endiguement sur son territoire. ■



Sous l'effet conjugué du redoux (provoquant la fonte des neiges du Ballon d'Alsace et du Jura) et de pluies torrentielles, la Savoureuse, la Lizaine, l'Allan et le Doubs sortent de leurs lits, envahissant les villes et le site PSA. Cette catastrophe est le point de départ d'une réflexion globale du DUPM et donne un nouvel élan aux travaux d'endiguement sur son territoire. ■

1992

Changement de paradigme avec la loi sur l'eau. Partant du constat que les crues sont des phénomènes irrémédiables et nécessaires à la nature, on ne cherche plus à lutter contre elles mais plutôt à laisser la place aux rivières de sortir de leur lit lorsque les apports pluviaux le nécessitent. La loi sur l'eau introduit également la notion de compensation obligatoire en cas de suppression de zones d'expansion de crue. Cela amènera le DUPM à créer le bassin de rétention sur l'Allan (photo) pour édifier la zone d'activités de Technoland. ■



2000

2001



Fin des travaux sur la Savoureuse : création de bassins écrêteurs de crue (photo) et de cinq digues protégeant Nommay, Vieux-Charmont, Sochaux et PSA. Objectif : ■

augmenter la capacité des milieux naturels à stocker l'eau avant d'atteindre les zones urbanisées. ■

10 mars 2006

Une importante chute de neige suivie d'un redoux pluvieux fait de nouveau gonfler les rivières de l'Agglomération. Cette nouvelle inondation conforte le projet de protections contre les inondations de la Basse vallée de l'Allan. ■

2007

Installation d'une digue fusible sur l'Allan, à Brognard, la première du genre en Europe. Le principe consiste à favoriser les inondations locales sur des zones d'épanchement peu dommageables dans le but de décharger les cours d'eau. La même année, le décret digues introduit la notion d'étude de danger et oblige à la surveillance des ouvrages en crue, ce que l'Agglomération met en place dans le cadre d'astreintes. ■



2008-2009

Sur la Feschotte, l'Agglomération aménage un bassin de rétention à l'amont de Feschés-le-Châtel et restaure un lit plus naturel dans le village. 160 ménages inondés 2 à 3 fois par an ne le sont plus depuis 2009. ■

2010

2010

2009 - 2011

Programme important de protections sur la Basse vallée de l'Allan concernant les communes de Bart, Sainte-Suzanne, Courcelles-lès-Montbéliard et Voujeaucourt. ■



2015

2017

Reméandrage de la partie aval de la Feschotte afin de lui faire retrouver son ancien lit et ses fonctions biologiques. Ce procédé permet à la fois de réguler les eaux tout en préservant la faune aquatique. ■



2015

Mai 2015

PMA signe un Contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. La Protection contre les Inondations s'associe désormais à la Gestion des Milieux Aquatiques avec une vocation claire de restauration écologique des cours d'eau. On revient au principe qu'une rivière, retrouvant son lit naturel avec des méandres et une zone où s'étendre, inondera moins les habitations. On parle désormais de Prévention des Inondations. ■

1<sup>er</sup> janvier 2018

La compétence GEMAPI devient obligatoire sur les 72 communes de PMA. ■

2019

1<sup>er</sup> janvier 2016

PMA, par anticipation, prend la compétence GEMAPI sur les 29 communes de son territoire. La collectivité est ainsi en charge des travaux de restauration et de rétablissement de la continuité écologique des rivières, ainsi que des travaux de préservation et restauration des zones humides avec une considération accrue de la biologie des cours d'eau. ■



2020

Travaux sur la zone des Sablières, à Bart. PMA y aménage un site propice au débordement de la rivière et à la reproduction du brochet, espèce de poisson classée liste rouge des espèces menacées en Bourgogne Franche-Comté. ■

## À L'AVENIR

L'Agglomération travaille sur un projet de prévention des inondations et restauration écologique du Gland au centre-ville d'Hérimoncourt. Aussi, PMA mène actuellement deux études sur, d'une part, la qualité des milieux aquatiques notamment dans les communes

périurbaines et d'autre part sur la vulnérabilité du territoire aux inondations. Les résultats permettront de hiérarchiser les zones les plus sensibles et ainsi une priorisation des projets à venir. ■







## Pas de grosses perturbations en vue

Les travaux de la ligne 3 seront fonctionnels et ne devraient pas occasionner de gênes majeures pour les usagers et automobilistes.

Afin d'améliorer le confort des usagers et permettre une lisibilité (ainsi qu'une information en temps réel) parfaite de votre réseau de transport, les travaux concerneront surtout l'aménagement de stations de bus aux standards THNS (photo ci-dessous). Il s'agit ainsi de mettre ces arrêts aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), de modifier le mobilier urbain (abri avec logo évolitY, pavage, etc) et d'installer les bornes info voyageurs. Aussi, des carrefours avec

système de priorisation des feux tricolores seront aménagés tout au long du parcours. Ils seront reliés au Poste Central de Régulation du Trafic mis en place et supervisé par Pays de Montbéliard Agglomération.

Les changements les plus notables seront situés à Sochaux où le fonctionnement de tous les carrefours à feux sera modifié au profit d'un fonctionnement global plus performant. Le rond-point menant à La Citédo sera équipé de feux tricolores. Un rond-point situé au niveau du centre commercial d'Exincourt, au lieu-dit de « La croisée », sera lui aussi équipé de feux tricolores. ■

## Histoire d'une 3<sup>e</sup> ligne

Le projet de la ligne 3 est né en 2014, en même temps que la réorganisation du projet de THNS opérée par le Président de PMA de l'époque Marcel Bonnot. Aux itinéraires corrigés des deux premières lignes (la ligne 1 menant de Champvallon à Bethoncourt aux Longines à Valentigney, la ligne 2 reliant Grand-Charmont à Audincourt), et à budget constant, cette ligne avait vocation à couvrir encore davantage le territoire en passant notamment par PSA. Les lignes 1 et 2 ayant été mises en service en 2019, place désormais au chantier de la ligne 3. ■

## En bus ou en vélo !

Le projet de ligne 3 du THNS s'accompagne d'un volet important consacré aux modes de déplacement doux. C'est ainsi que Pays de Montbéliard Agglomération, grâce à des subventions de l'État et du Département, crée une liaison cyclable permettant, à terme, de relier Audincourt à Hérimoncourt.

C'est un chantier d'importance, long de 5,48 km et d'un coût total de 1,84 M€ HT qui a débuté l'an dernier.

Divisée en quatre tronçons, cette piste cyclable devrait être achevée en totalité fin 2023 ou début 2024. Le premier d'entre eux, qui relie Seloncourt



à Hérimoncourt, est ouvert depuis l'an dernier (photo ci-dessus). Le 2<sup>e</sup> tronçon (1,15 km exclusivement en site propre) concernera cette année le secteur de Seloncourt avec un début des travaux en septembre prochain sur les secteurs rue du Général Leclerc et rue de Berne. ■



## PMA PRIMÉE AU NIVEAU NATIONAL

Grâce à son délégataire Moventis, l'Agglomération a été primée lors de la 29<sup>e</sup> édition du Palmarès des Mobilités du magazine Ville, Rail & Transports en décembre dernier.

Le Prix de la mobilité numérique a récompensé la digitalisation rapide des services évolitY durant la crise sanitaire. Preuve, s'il en fallait, de la qualité du réseau de transport en commun du Pays de Montbéliard ! ■



[agglo-montbeliard.fr/deplacements/en-bus](http://agglo-montbeliard.fr/deplacements/en-bus)



# LES 150 ANS de la bataille de la Lizaine

De la guerre franco-prussienne de 1870-71, l'Histoire a surtout retenu, dans le Nord Franche-Comté, la résistance héroïque des troupes du colonel Denfert-Rochereau lors du siège de Belfort. Mais le Pays de Montbéliard a également connu un épisode mémorable avec la bataille de la Lizaine, déroulée du 15 au 17 janvier 1871.

**D**epuis le 8 novembre 1870 et l'avancée rapide de l'ennemi, le Pays de Montbéliard est occupé. L'hiver, extrêmement rude (dépassant les -20 degrés), meurtrit d'autant plus les habitants sommés de loger et d'effectuer des journées de travaux à la demande des soldats prussiens. Seul espoir à l'horizon, l'arrivée de l'armée de l'Est menée par le général Charles-Denis Bourbaki dont la canonnade se rapproche depuis sa victoire contre les troupes d'August von Werder à Villersexel, le 9 janvier.

Les villages de Bart, Courcelles-lès-Montbéliard, Sainte-Suzanne, Dung, Présentevillers connaissent de violents combats liés à l'avancée des troupes françaises, supérieures en nombre (95 000 hommes) mais désorganisées et manœuvrant dans des conditions météorologiques épouvantables. Les Prussiens organisent leur défense derrière la Lizaine, une rivière peu importante mais formant un obstacle naturel.

Le 15 janvier, Bourbaki lance ses troupes sur 19 km de front, de Frahier au nord jusqu'à Montbéliard. Bethoncourt est au cœur de douloureux affrontements durant lesquels succombent des bataillons de Savoyards et de zouaves. Ces derniers, lancés à découvert, ont vainement tenté de franchir la rivière et la voie ferrée derrière lesquelles les troupes prussiennes, bien à l'abri, s'étaient retranchées. 1 500 Français

y trouvent la mort, 4 000 sont blessés. Plus au sud, du côté du plateau de Blamont, Jules Viette (maire de Blamont et futur ministre de l'Agriculture) commande une centaine de francs-tireurs qu'il arme et équipe à ses frais. Ses opérations de diversion n'empêchent pas la défaite. Le 18 janvier, Bourbaki est obligé de battre en retraite à la tête d'une armée meurtrie par les blessures, glacée par le froid, affamée et gangrénée par la vérole et le typhus. L'armée de l'Est se réfugie en Suisse où elle dépose les armes.

L'armistice de 1871 consommée, la France aura pour priorité de défendre sa nouvelle frontière avec l'Allemagne. Le Pays de Montbéliard devient dès lors une position stratégique. C'est ainsi notamment que naîtront, dès 1874, les forts Lachaux à Grand-Charmont, du Mont-Bart à Bavans, du Lomont à Chamesol ou encore la batterie des Roches à Pont-de-Roide-Vermondans, tous faisant partie de la ligne de défense du général Séré de Rivière. ■



## DES ANIMATIONS À VENIR

Pays de Montbéliard Agglomération, dans le cadre de son programme des « Rendez-vous du patrimoine », propose cette année des visites thématiques en lien avec la guerre de 1870-71.



[agglomontbeliard.fr](http://agglomontbeliard.fr), onglet  
culture-et-patrimoine /  
patrimoine

**MONA** ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération. Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

**Matthieu Bloch**

*Maire de Colombier-Fontaine, Président du groupe « Unis pour réussir »*

Notre agglomération, malgré la réduction de ses revenus en termes de fiscalité par habitant, demeure une des agglomérations en France les plus en pointe, par ses actions économiques et l'accompagnement de ses entreprises.

Dans cette période post-industrielle, la nouvelle majorité de l'agglomération se doit plus que jamais d'accompagner l'industrie, le commerce et l'essor d'activités de diversification pour le PMA de demain. Renouveler l'industrie de la production en lui gardant une place privilégiée, implique d'accompagner le développement de bâtiments de production Zéro carbone, déployer de nouvelles technologies – utilisant notamment le numérique – et tenir compte des femmes et des hommes qui les fabriqueront.

Pour l'avenir de nos habitants, nous devons également actionner d'autres leviers économiques comme le tourisme et la culture. Nos actions devront bien sûr respecter les impératifs environnementaux et nous devons être vigilants sur l'offre de soins proposée à nos populations. Aussi, de grands sujets comme

la gestion de nos déchets ou le développement des mobilités douces, des transports, seront abordés durant ce mandat. Alors que nous nous trouvons dans un tournant historique pour notre agglomération, notre territoire est frappé par cette crise sanitaire grave pour la santé de nos concitoyens, mais aussi pour notre économie. L'exécutif en place, mobilisé en permanence aux services de ses habitants, a très vite mis en place des mesures d'accompagnement économique et de soutien aux entreprises qui se poursuivent aujourd'hui, afin de réduire tant que possible l'impact de cette pandémie.

Notre groupe, constitué de 45 élus issus des milieux ruraux et urbains, se nomme « Unis pour réussir ». Pour traverser cette crise, l'unité n'est pas un choix, c'est un devoir. Pour nous, un seul mot d'ordre : Servir nos concitoyens et notre agglomération. En cette période de vœux, permettez-nous de vous demander de prendre soin de vous, en espérant des jours meilleurs pour 2021. ■

**Nicolas Pacquot**

*Maire d'Etouvans, 3<sup>e</sup> Vice-Président en charge du développement numérique à Pays de Montbéliard Agglomération  
Président du SIVU des Essarts, pour le groupe « Indépendants et Solidaires »*

Au nom des 36 élus du groupe Indépendants et Solidaires, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

En 2020, la crise sanitaire, sociale et économique a mis dans la peine ou la difficulté de nombreuses familles. Notre engagement d'élus à mobiliser toute notre énergie à votre service s'en trouve encore plus justifié. Toutefois tous nos vœux réunis ne suffiront pas à épargner 2021 de son lot de difficultés individuelles et collectives et c'est tous ensemble qu'il faudra les affronter.

Nous sommes INDEPENDANTS, car inféodés à aucun parti politique et libres dans notre réflexion.

Nous sommes SOLIDAIRES, car nous faisons de l'intérêt collectif le cœur de notre action.

C'est dans ce sens que nous avons dénoncé la forte hausse des indemnités d'élus : le retour à la raison/réalité de la majorité permettra l'économie de plus d'un million d'euros sur le mandat.

Sur tous les dossiers, comme l'avenir de l'usine d'incinération, nous n'aurons de cesse d'exiger un débat public ouvert, transparent et expurgé de tout arrangement politique pour faire les meilleurs choix.

Notre groupe continue à développer son projet « PMA72 » et nous regrettons qu'un acte fondateur et de vision prospective, un Projet de Territoire, ne soit toujours pas mis en œuvre comme dans plus de 80% des intercommunalités. Plus regrettable encore, 6 mois après l'élection du président Demouge par cette nouvelle majorité LR-PS incongrue, nous sommes toujours dans l'attente de son programme, d'un cap et de l'ambition collective qu'il veut porter.

Voilà le premier vœu à exaucer pour 2021 !

Retrouvez-nous sur Facebook « PMA 72 ». ■

**Magali Duvernois / Damien Charlet**

*Pour le groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard 72 »*

Défendons les services publics de proximité

Nous menons un combat pour le maintien de l'activité économique, des commerces, d'une offre de soin et des services publics de proximité sur notre territoire. Alors que les trésoreries jouent un rôle important sur notre territoire, le gouvernement a proposé la fermeture de plusieurs centaines de centres de finances publiques, dont 4 sur le Pays de Montbéliard. Même si 3 trésoreries ont été sauvées grâce à la mobilisation des élus,

la réorganisation présentée lors du dernier conseil marque la baisse de service sur Pont-de-Roide-Vermondans, pourtant qualifiée par le gouvernement de "petite ville de demain". La motion déposée par notre groupe et votée par le conseil demande au gouvernement de maintenir ce service public de proximité. Malgré le contexte, nous vous souhaitons une bonne année 2021. Ensemble, nous ferons en sorte qu'elle soit meilleure et plus humaine. ■

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION VOUS SOUHAITE  
UNE EXCELLENTE ANNÉE

2 0 2 1

SOLIDARITÉ

 **pays de  
montbéliard**  
AGGLOMÉRATION



et vous invite à vous connecter tous les soirs à 19h du 1<sup>er</sup> au 21 janvier sur :  
<https://urlz.fr/eqTO>